

La Lorraine tisse sa toile pour capter les retombées du vent

by La Gazette - lundi, janvier 30, 2006

<http://correspondances.fr/environnement-la-lorraine-tisse-sa-toile-pour-capter-les-retombees-du-vent/>

Collectivités, entreprises et habitants s'impliquent dans le développement de la filière éolienne. Exemples dans le Lunévillois et dans le Sud meusien.

Anticipant les zones de développement éolien (ZDE), prévues par la loi cadre du 13 juillet 2005 sur l'énergie, la préfecture de Lorraine lance, à la fin de 2004, une étude visant à évaluer la compatibilité des paysages mosellans avec l'implantation d'éoliennes. Croisant les données relatives aux vents et les spécificités des sites (paysages remarquables, proximité de monuments historiques, etc.) sur onze unités paysagères, le document fixe ainsi quatre niveaux de compatibilité.

Premier « cluster » éolien. Les 280 éoliennes qui devraient, à terme, poindre en Lorraine intéressent les PME régionales. La Bourse de sous-traitance de l'Est (BSTE) initie, en 2004, une démarche visant à présenter aux constructeurs, majoritairement allemands, espagnols et danois, leur savoir-faire, en matière de plasturgie, de chaudronnerie et de mécanique.

L'initiative est soutenue par la direction régionale de la recherche, de l'industrie et de l'environnement, qui a apporté 118 000 euros. Puis par le conseil régional de Lorraine, la communauté urbaine du grand Nancy (CUGN) et le conseil général de Meurthe-et-Moselle, qui se sont associés à l'opération à hauteur de 64 000 euros. Aujourd'hui, une vingtaine de PME, dont certaines travaillent déjà pour des constructeurs, ont

fondé le premier « cluster » éolien de France.

Le Haut des ailes

La prochaine étape consiste à recruter un agent commercial pour valoriser l'offre des sous-traitants lorrains auprès des donneurs d'ordres étrangers.

« Le partage du paysage entraîne le partage de la richesse »

Tel est le credo de François Péliissier, adjoint au maire de Nancy, vice-président de la CUGN et fondateur d'Erelia (Energies renouvelables, environnement, innovation et avenir). Cette société par actions simplifiées a inauguré, le 24 septembre, le plus grand projet éolien privé de France à Igney (Meurthe-et-Moselle). Le parc du Haut des ailes, d'une capacité de 32 mégawatts, a investi 35 millions d'euros, dont 1,8 million apporté par les habitants. Erelia, évaluée à 200 000 euros par an les retombées financières du parc pour la vingtaine de communes et intercommunalités riveraines du Haut des ailes. Cette somme comprend la taxe professionnelle (TP), la location des terrains et les dividendes escomptés par les actionnaires privés du projet. La TP atteint environ 6 000 euros par éolienne, les seize machines étant réparties entre quatre communes. Erelia a choisi des entreprises locales et recruté quatre salariés sur site pour assurer la maintenance des aérogénérateurs.

L'entreprise envisage de porter sa capacité globale à 100 mégawatts. Elle limite ses études aux projets intégrant le souci d'aménagement du territoire, le développement économique et le financement populaire.

La société a veillé à ne pas franchir le cap des 100 actionnaires, pour ne pas devoir organiser la procédure « lourde, longue et coûteuse », selon ses propres termes, de l'appel public à l'épargne.

Dans la Meuse, au bout de la départementale qui sillonne champs et hameaux, surgit la pale d'une éolienne. Son mât dépasse à peine de derrière la colline. Alors qu'elle disparaît tel un mirage, se profile une deuxième machine... Douze éoliennes jouent à cache-cache avec le paysage. Cette parfaite intégration à ce territoire de 6 380 hectares pour quelque 500 habitants explique, en partie, la rapidité et la facilité avec lesquelles a été monté le projet.

Tout commence en janvier 2003, lorsque l'entreprise lyonnaise Maïa Saunier contacte la commune de Reffroy (58 hab., 960 ha, 295 mètres d'altitude) pour l'informer de son projet d'implantation d'une ferme éolienne dans le département.

L'élue décide de contacter ses voisins et, en mars 2003, six communes s'accordent sur un projet éolien.

Filière électro-éolienne. Elaborée en 2003, et signée le 21 mars 2005, au début des travaux, « l'entente intercommunale pour le développement de la filière électro-éolienne » s'inscrit dans ce sens de la logique territoriale, plus particulièrement d'une cohésion fiscale. Les modalités de répartition de la TP prévoient que les trois communes où sont implantées les éoliennes conservent 20 % du produit fiscal global, tandis que les 80 % restants sont répartis en six parts égales entre les six communes signataires.

C'est sur cette base que, depuis l'automne, tournent les pales des deux fermes éoliennes de six machines chacune, sur les deux sites mitoyens. Avec leurs 12 MW de puissance, elles sont capables d'alimenter

quelque 24 000 foyers, environ 55 000 personnes (hors chauffage). Ici, peut-être plus qu'ailleurs, élus et habitants ont parfaitement accepté le projet. Avaient-ils à l'esprit la présence du laboratoire souterrain de recherche sur la gestion des déchets radioactifs de Bure, distant d'une vingtaine de kilomètres ?

« Développer le tourisme autour de l'énergie éolienne »

Des riverains-actionnaires

Regroupés au sein de la société Le Haut des Ailes, 99 souscripteurs privés, résidant tous dans un rayon de 30 kilomètres autour du parc, ont acquis une ou plusieurs actions de 1 000 euros chacune. Soumise à l'approbation du président, la souscription n'était pas plafonnée, mais aucune participation n'a dépassé 80 actions. Sans aucune publicité, Erelia a réuni les fonds en quatre mois et assure avoir dû refuser des offres. Les souscripteurs escomptent une rentabilité annuelle de 7 %. Leurs actions sont inaliénables durant cinq ans, sauf agrément du président.

(1) Loi cadre n° 2005-781 du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique.

(2) Financé à hauteur de 31 millions d'euros par recours à l'emprunt ; 3 millions apportés par Repower, constructeur des 16 éoliennes, et par le Fonds d'investissements de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Avec l'aimable autorisation de Sandra Heiss